

KASH



La finance au service de vos projets de vie.

Ceci est un document de présentation en tant que Conseiller en Investissement Financier (CIF) faisant office de document précontractuel incluant directement, ou via des liens hypertextes, les coordonnées et les mentions légales.

QUI SUIS-JE ?

Je m'appelle Éric NIAKISSA, je suis marié et j'ai 4 enfants.

Depuis plus de 20 ans, je travaille dans le domaine de la communication digitale.

Après avoir revendu ma société, je me suis formé en finances j'ai obtenu des habilitations et je suis moi-même devenu investisseur.

J'ai créé l'entreprise **KASH** :

- **pour devenir conseiller financier**
- **démocratiser** l'accès à la gestion de finances personnelles
- **vous aider** à atteindre vos objectifs de vie
- **transformer** vos impôts en patrimoine
- **développer mes valeurs** : R.S.E. (respect, secret professionnel, éthique)



INDÉPENDANT ET ENTOURÉ

J'ai fait le choix d'être conseiller patrimonial indépendant et aussi d'être entouré.

Voilà pourquoi j'ai fait le choix de suivre le programme Filianse qui appartient au groupe Inovéa, l'équivalent d'un grossiste en produits financiers, investissements locatifs et produits d'assurance. Je suis également mandaté par Inovéa Finance qui a la responsabilité de Conseiller en Investissements Financiers.

Il y a de nombreux avantages à être indépendant :

- je choisis les partenaires avec lesquels je travaille (architecture ouverte);
- j'organise mes horaires en fonction de vos contraintes;
- j'ai accès à des solutions que seul je n'aurais jamais pu bénéficier (fonds exclusifs);
- je reste votre interlocuteur unique dans la durée.



Éric NIAKISSA

CIF et Mandataire
indépendant
sous le statut d'EI
(KASH)

INOVEA

Groupe Inovéa

Grossiste en produits
financiers avec + 60
partenaires

FILIANSE

Filianse

Application et
programme de
pédagogie financière

CONDITIONS D'EXERCICE

DU MÉTIER DE CGP (CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE)

Le CGP doit avoir des diplômes, des habilitations et doit réaliser des formations annuelles pour ses 4 métiers :

Conseil & Finance

Je suis certifié par l'AMF, DBF (Démarcheur Bancaire et Financier) et CIF (Conseiller en Investissement Financier) inscrit à l'Orias.

Épargne / Assurance

En tant que MIA (Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance), je dois avoir le niveau IAS que j'ai par le biais de mon certificat en finances chez HEC.

Financement / Crédit

En tant que MIOBSP (Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement), je dois avoir le niveau IOBSP que j'ai par le biais de mon certificat en finances chez HEC.

Immobilier

En tant que Mandataire en Immobilier, je dois avoir l'ADC (Attestation De Collaborateur).

HEC
PARIS

CONDITIONS D'EXERCICE EN TERME DE DÉMARCHES

Le DER

Le document
d'entrée en relation
est obligatoire :
téléchargeable sur
ce lien et sur
l'application
Filiase

Inscription obligatoire à l'ORIAS

KASH est inscrite à
l'Orias sous le
n°25007260.

Inscription à une association professionnelle

KASH est adhérente
de à la CNCEF).

Souscription à une RC Pro et une GF

Je suis couvert par
l'assurance
Responsabilité Civile
Professionnelle MMA
n°127 128 662

Les organismes de
contrôle et de
référence : l'ORIAS,
l'ACPR, l'AMF,
le médiateur en
assurance



RÉSEAU DE CONFIANCE

- J'ai l'habitude de travailler avec mon réseau direct et par recommandation, c'est certainement pour cela que vous lisez ces lignes 😊
- Sinon c'est peut-être que votre notaire, avocat, agent immobilier, comptable ou banquier m'a recommandé auprès de vous ! Car ils font partie des professionnels qui peuvent m'apporter leur réseau et leur confiance.
- D'ailleurs, si vous appréciez ma démarche, je serai ravi que vous me recommandiez auprès de vos proches !



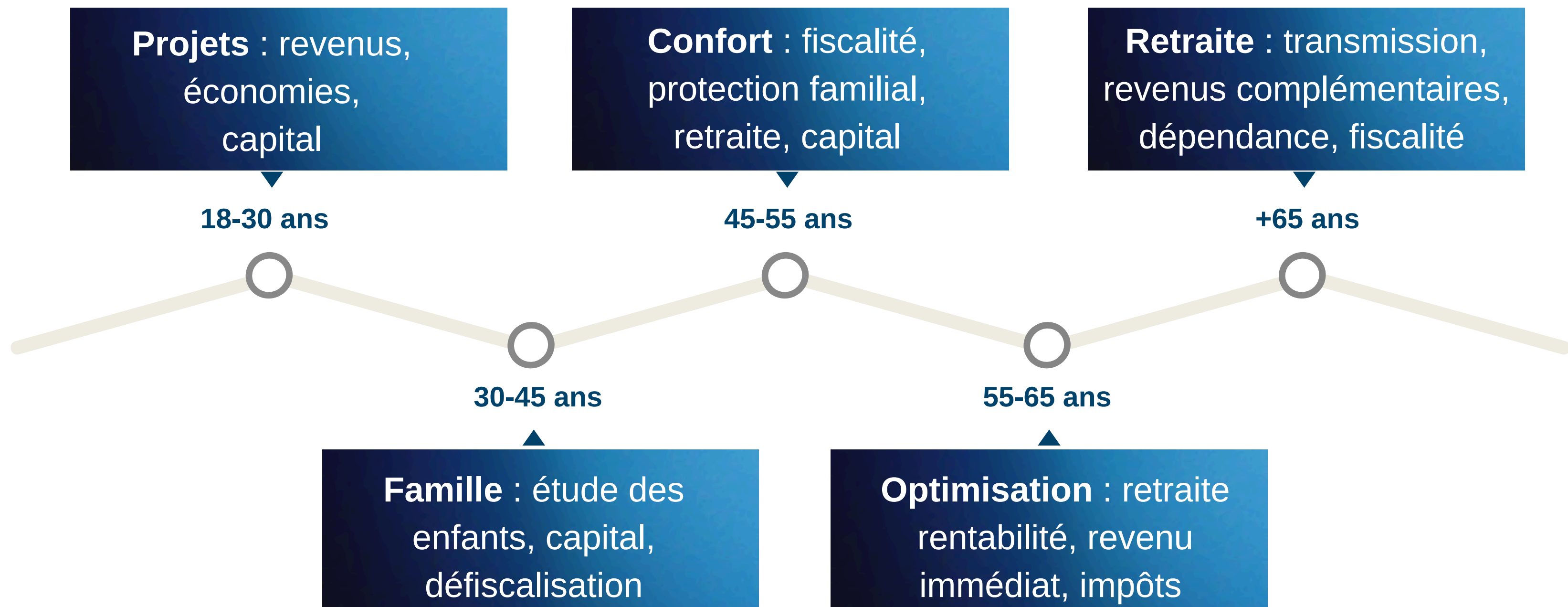
COLLABORER ENSEMBLE

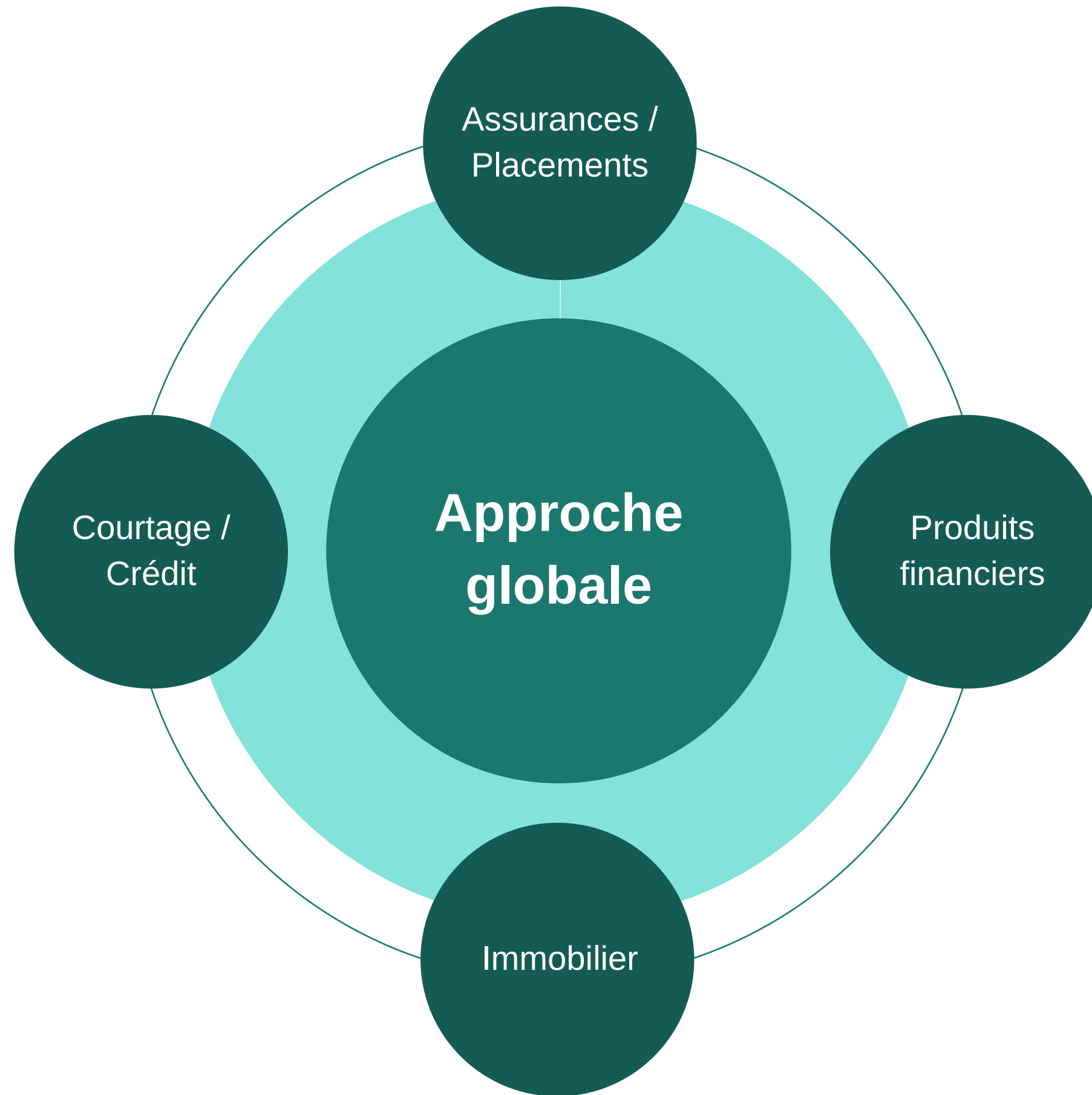
Mon métier consiste
à répondre
à ces 3 questions :

- Quels sont vos objectifs de vie ?
- Dans quels délais ?
- Avec quels moyens financiers ?

Répondre à ces 3 questions
est essentiel pour débiter
la collaboration
et vous offrir une stratégie
personnalisée.

EXEMPLES DE PROJETS DE VIE DE MES CLIENTS





Une approche
globale
pour
une réponse
complète et
personnalisée.

MA DÉMARCHE

POUR ATTEINDRE VOS OBJECTIFS

1/ Rdv de Découverte des Objectifs

La définition et la priorisation des objectifs est une étape capitale pour bâtir une stratégie financière et patrimoniale.

Durée : entre 30 minutes et 1h30.

2/ Rdv de Pédagogie Financière

Dans cet étape, nous faisons :

- a/ un point sur votre budget mensuel
- b/ un relevé d'information patrimonial
- c/ un questionnaire sur votre sensibilité ESG et votre profil de risque.

Il s'agit d'un diagnostic global, confidentiel et sécurisé pour vous et/ou votre conjoint qui dure 1h à 2h.

3/ Rdv de présentation de la Stratégie Patrimoniale

Avec votre accord et après avoir étudié votre dossier sur pièces, je vous présente, dans un délai de 5 à 10 jours, des solutions qui répondent à chacun des objectifs définis

Prévoir 45 min à 1h.

Choix des produits & souscription (souvent électronique) + suivi : je vous propose un accompagnement régulier post souscription, ne serait-ce que l'assistance à la déclaration d'impôts.

COMBIEN ÇA VOUS COÛTE ?

L'accompagnement patrimonial complet est d'une valeur de 960€ TTC !
==> mais vous avez le choix de le payer ou non 😊

- ✓ Prise en compte des objectifs
- ✓ Relevé d'informations patrimoniales
- ✓ Présentation des solutions

Accompagnement Offert !

Comment suis-je rémunéré alors ?

Ma rémunération est exclusivement basée sur des rétrocommissions des partenaires en cas de souscription.

==> la contrepartie morale est simple : si vous avez apprécié l'approche, il suffit de me recommander auprès de 5 personnes (ou plus) : amis, famille, collègues, proches, etc.

ou Facturation à l'heure

Je peux facturer des honoraires sur une base dégressive : à partir de 88€/h.

Aucune condition de recommandation.

HONORAIRES TTC AU 13 JANVIER 2026

Volume d'heures	Prestations données à titre d'exemple : le devis fourni contiendra un volume d'heures	Prestation ponctuelle	Nouveau client (-20% sur la 1ère presta.)
1h	* Assistance déclaration de revenus 2042 pour les impôts (ou autres annexes) * Découverte complète des projets et objectifs * Suivi annuel * Consultation pour questions/réponses	190€	152€
2h	* Audit patrimonial * Coaching budgétaire	360€	288€
4h	* Stratégie patrimoniale complète	640€	512€
6h	* Pack de démarrage : audit patrimonial + stratégie patrimoniale pour 1 seul objectif	840€	672€
8h	* Accompagnement de A à Z : découverte des objectifs + audit patrimonial + stratégie patrimoniale + assistance fiscale (déclaration, annexes, correction)	960€	768€
10h	* Stratégie patrimoniale complexe : chef d'entreprise, patrimoine immobilier important, transmission multigénérationnelle d'une famille plusieurs fois recomposée, etc.	1100€	880€

Remises dégressives en fonction du nombre d'heures commandées : jusqu'à -42% par rapport à 1 heure de conseil commandée seule
Remise supplémentaire cumulable : - 1% par année de fidélité (à date anniversaire)

PROCHAINES ÉTAPES ?

Maintenant que vous connaissez l'étendue de ma mission, quel est le **prochain créneau disponible** pour réaliser ensemble cet audit patrimonial ?



La finance au service de vos projets de vie. **KASH**

ON DISCUTE DE VOTRE PROJET ?

Éric NIAKISSA

Conseiller financier & patrimonial

- Dirigeant de l'Entreprise Individuelle **KASH** - SIREN n°942 718 305 - CIF inscrit ORIAS n°25007260 - membre de l'ANACOFI et de la CNCEF
- Mandataire indépendant et démarcheur financier de la SAS Inovéa Finance - SIREN 831 923 883 - ORIAS n°17005604
- Mandataire indépendant de la SAS Inovéa Immobilier - SIREN n°831 907 167 - Carte T n°CPI34022017000021580
- Mandataire indépendant de la SAS Inovéa Épargne - SIREN n°831 870 522 - ORIAS n°17005591
- Mandataire indépendant de la SAS Inovéa Crédit - SIREN n°831 870 456 - ORIAS n°17005583

Tél : 06 62 55 01 03

Mail : eric@kash.fr

==> prenez rdv : kash.fr/rdv

MENTIONS LÉGALES COMPLÉMENTAIRES

Dispositif de médiation des litiges de consommation

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'ANM CONSOMMATION soit par courrier en écrivant au 2 rue de Colmar 94300 Vincennes (en précisant obligatoirement en sus de ses propres coordonnées, celles de KASH) soit par sur notre site en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante <https://www.anmconso.com>. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'ANM CONSOMMATION par téléphone 01 58 64 00 05, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ou par courriel à l'adresse contact@anmconso.com.

Droit de rétractation

L'existence du droit de rétractation de 14 jours, aux articles L. 222-7 à L. 222-12 du code de la consommation ou à l'article L. 341-16 du code monétaire et financier, ainsi que ses modalités d'exercice. Toute personne démarchée dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter, sans pénalité et sans avoir à justifier sa décision à compter du jour où le contrat (lettre de mission) est conclu ; ou à compter du jour où la personne démarchée reçoit les conditions contractuelles et les informations, si cette date est postérieure à celle de conclusion du contrat.

==> il suffit d'envoyer un e-mail à retractation@kash.fr en mentionnant vos coordonnées et le produit concerné.

La finance au service de vos projets de vie. **KASH**

MERCI !

et à bientôt !

